



## **RSU 2022 présenté au CSAM du 27 février 2024**

Le Rapport social unique 2022 présenté reflète un gros travail d'agrégation et d'analyse des données.

**L'UNSA tient à souligner le travail accompli et à remercier les agents qui ont œuvré à la production de ce document.**

Vouloir présenter le document et échanger avec les organisations syndicales en CSAM durant seulement 1h30 relève de l'impossible. C'est pourquoi l'UNSA s'en tiendra à quelques remarques générales en séance et publiera très prochainement une analyse détaillée du RSU.

Le périmètre des services varie selon les indicateurs (les DDI comptabilisées ou non selon les indicateurs), ce qui fausse la vision et lecture générale. 730 indicateurs sont complétés sur 1080 fixés par l'arrêté du 7 mai 2021, ce qui représente 67,6 %. Si le nombre de données disponibles pour certains indicateurs est satisfaisant, il n'en est pas de même pour les indicateurs de la formation, la santé et sécurité au travail, l'organisation du travail et du temps de travail et le dialogue social.

### **Effectifs et conditions de travail**

Globalement, la diminution des effectifs du pôle ministériel et des opérateurs se poursuit, moins d'effectifs pour toujours davantage de missions sur des thématiques nouvelles ou portant sur le long terme et nécessitant innovation ou expertise.

On constate une baisse de 2 % du nombre de fonctionnaires et une augmentation de 2 % du nombre de contractuels entre 2019 et 2022 qui s'explique par la progression de 39 % des recrutements de contractuels entre 2020 et 2021 et de 43 % entre 2021 et 2022.

**L'UNSA déplore cette situation qui crée surcharge de travail, précarité et instabilité.**

Concernant la rémunération, on constate que la garantie individuelle du pouvoir d'achat est en très forte augmentation en 2022, puisqu'elle a été versée à 4 035 agents, avec un montant moyen de 368,16 €. L'augmentation des versements de la GIPA reflète le blocage des carrières et l'absence de revalorisation.

En matière de mobilité, l'UNSA souhaite savoir combien d'agents ont fait valoir des règles de priorités et combien de ces agents ont obtenu satisfaction ?

En termes de santé et sécurité au travail, on note que les agressions sont à l'origine de 4,6% du nombre de jours d'arrêt de travail, un chiffre inquiétant ! Tout comme le nombre, 45, des demandes de protection fonctionnelle pour 39 mises en œuvre, en hausse constante depuis 2020. A cela s'ajoute 38 signalements de danger grave et imminent effectués et 18 inscrits sur le registre spécial dédié, 3 situations pour lesquelles le droit de retrait a été exercé (18 personnes concernées) dont 2 étaient fondées !

**Dans une actualité de plus en plus troublée, l'UNSA vous demande à ce que la protection des agents soit pleinement assurée.**

9 077 agents, dans les services (hors EP) ont fait l'objet d'écroulements, soit 42,7 % de l'effectif physique total dans les services. La moyenne est de 50 heures annuelles par agent concerné en 2022 (environ 4 heures et 10 minutes par mois).

**L'UNSA dénonce ces heures de travail non rémunérées qui pourraient être considérées comme du travail dissimulé.**

Pour conclure, l'UNSA vous demande, monsieur le président, quelles suites l'administration compte-t-elle donner à l'exploitation de ce RSU ?